

Gestion des déchets

Projet de mandat du Grand Besançon



Présentation à l'ADGCF
Paris le 11 juin 2010



Points abordés

- Présentation du contexte local
- Retour sur la REOM de Besançon en 1999
Enseignements de l'expérience
- Projet de la mandature actuelle
 - Retour sur le transfert de compétence (2006)
 - Méthodologie et calendrier du projet
 - Choix de la pesée dynamique
 - Enjeu de l'habitat collectif




Contexte local

- Particularités de la CAGB
 - Une CA de 59 communes et 175 000 hab
 - Ville centre avec un fort taux d'habitat collectif
 - Particularités du centre historique
 - Des communes périphériques rurales
- Organisation actuelle de la compétence déchet
 - CAGB = collecte et facturation
 - PAP pour les déchets résiduels et d'emballages
 - PAV pour le verre, pas de collecte d'encombrant
 - SYBERT (224 000 hab/198 communes) : traitement
 - Incinération et tri
 - Déchetteries (haut et bas de quai)
 - Prévention



Organisation de la DGD

- Une équipe de 116 agents dont 
 - 7 agents de catégorie A
 - 9 agents de catégorie B
 - 100 agents de catégorie C
 - Une organisation en évolution constante
- **Caractéristiques de l'organisation**
 - Une forte culture de la régie et du budget annexe
 - Avantages d'une mutualisation de services
 - Partenariats et émulation avec le secteur privé



Expérience de la ville de Besançon



Contexte institutionnel en 1999

- Ville de Besançon en charge de la compétence
- Des changements en cours dans le traitement
 - Constitution progressive du Sybert
 - UIOM nécessitant de gros travaux
 - TEOM et RS insuffisantes
 - Recours au Budget principal peu souhaitable
 - Transparence en vue du transfert de compétence

→ **Passage naturel à un Budget Annexe**

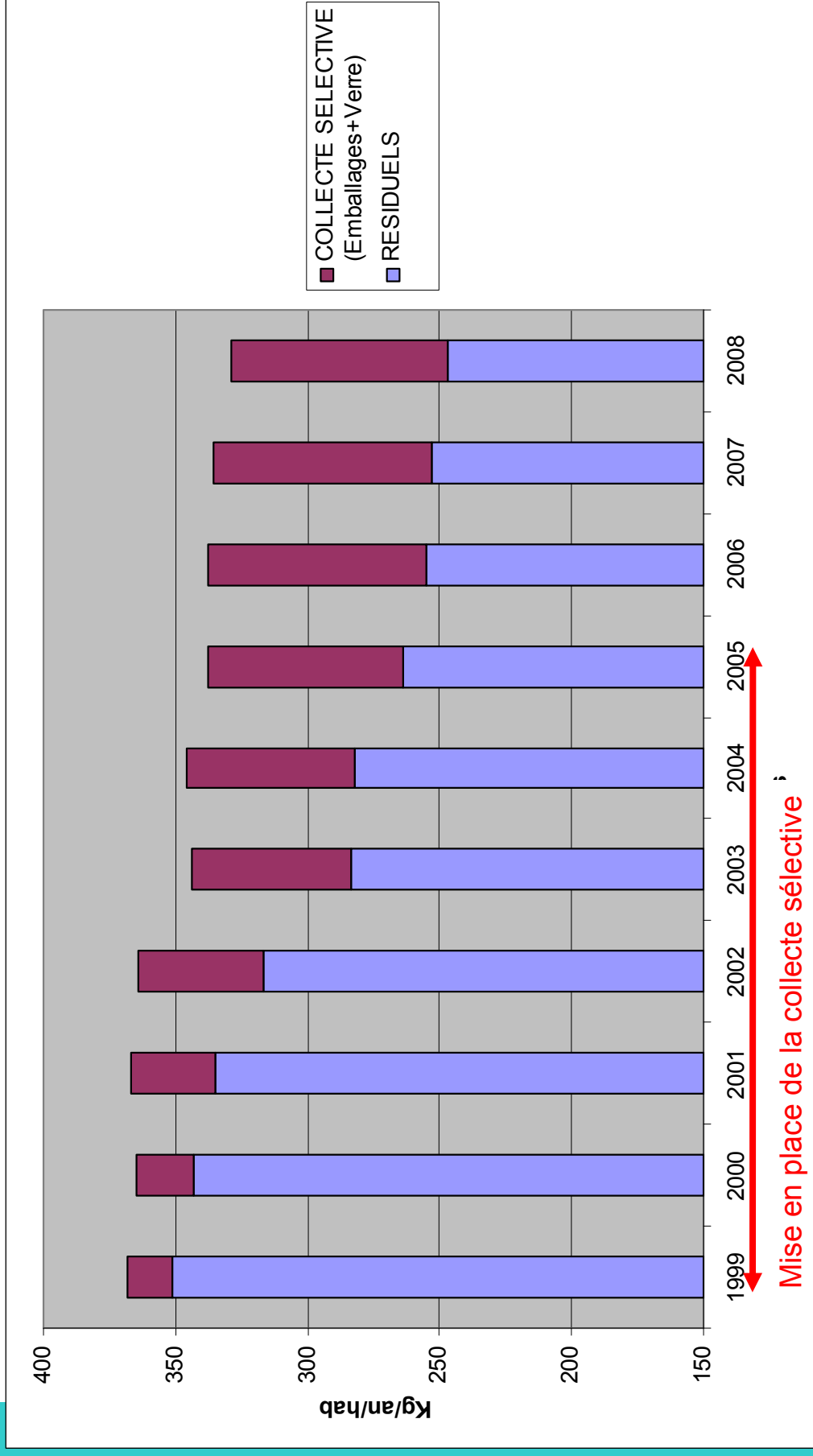


Contexte opérationnel de la collecte

- Mise en place progressive de la CS
 - Bacs « gris » en place chez tous les usagers
 - Bacs loués à un fournisseur
 - ↳ Connaissance intégrale du parc de containers
 - Facturation de le mise à disposition de bacs
 - Adressée directement à l'utilisateur (≠ TEOM)
 - ↳ Listing d'utilisateurs = future base de redevables
- ↳ **Passage naturel à une REOM assise sur le volume du bac « gris »**



Effets sur la production de déchets résiduels



Enseignements de l'expérience

- Contexte favorable au passage à la REOM
 - Transformation du SPA en SPIC
 - Logique de l'impôt => Logique du service rendu
- Profiter d'une « fenêtre de tir »
 - Consensus et portage politique
 - Convergence de différents facteurs techniques
(Importants travaux, collecte sélective, SYBERT)
- Adaptation du système aux réalités locales
 - REOM adapté à la typologie d'habitat majoritaire
 - Bonne collaboration avec le Trésor Public

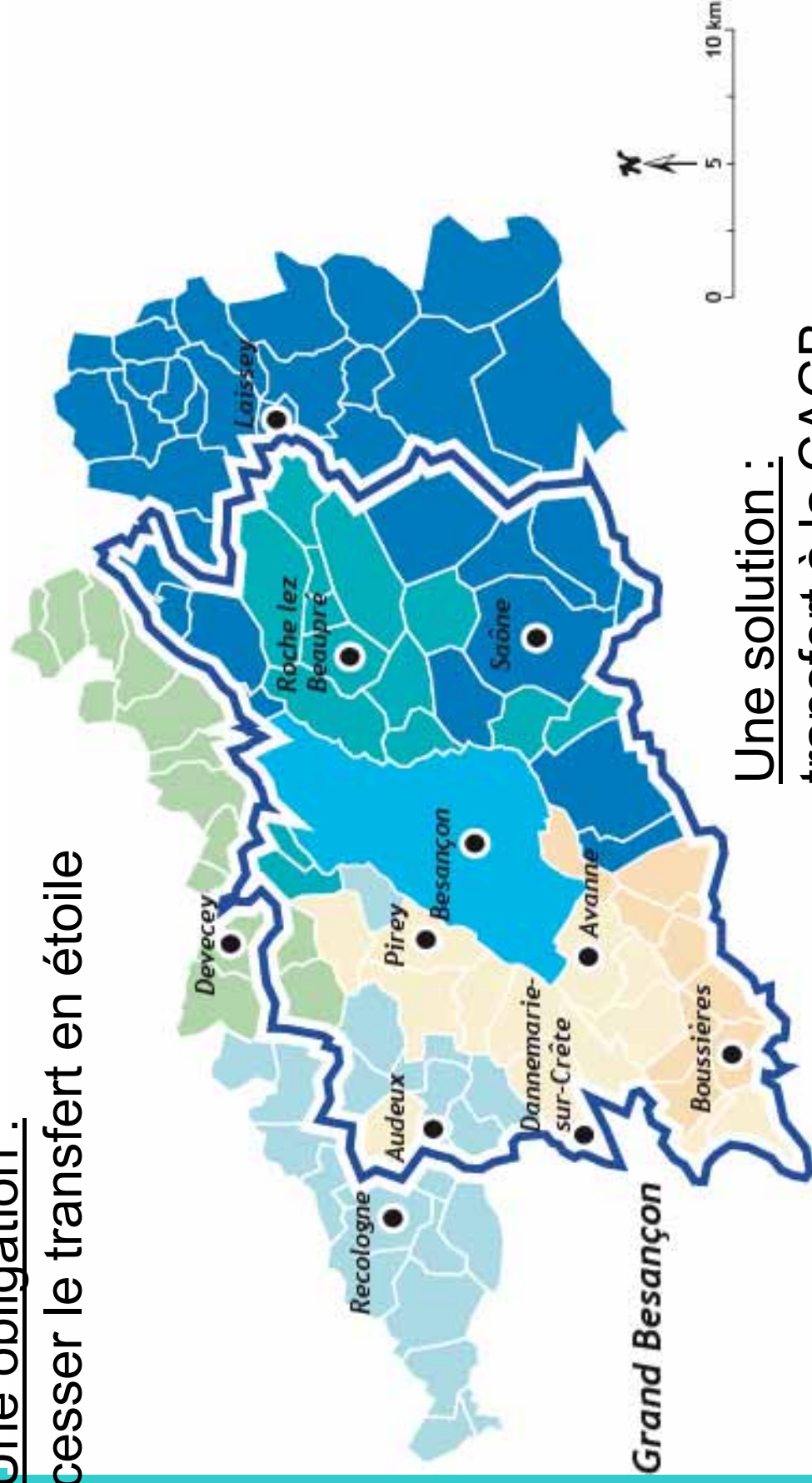


Expérience de la Communauté d'agglomération



Situation au 31 décembre 2005

Une obligation :
cesser le transfert en étoile



Une solution :
transfert à la CAGB



Un héritage administratif hétérogène

Communes de la C.A.G.B. :	40 communes regroupées au sein d'EPCI				19 communes indépendantes			
	14 c ^{tes} membres du	12 c ^{tes} membres du	8 c ^{tes} membres du	6 c ^{tes} membres du	2 c ^{tes} clientes du	2 c ^{tes} clientes de	14 communes en	1 commune autonome
Exercice de la s/cpte collecte :	SIORTO	SIPSCO	SIOMCA	SIVOM de BOUSSIERES	SIVOM de BOUSSIERES	CC Val de la Dame Blanche	Groupeement partiel	Commune
Mode de financement par les usagers :	REOM hétéro gènes	REOM hétérogènes	REOM hétéro gènes	REOM homogène	REOM	REOM	REOM	REOM homogène
Nombre de communes :	10 c ^{tes}	12 c ^{tes}	7 c ^{tes}	6 c ^{tes}	2 c ^{tes}	2 c ^{tes}	9 c ^{tes}	5 c ^{tes}
	4 c ^{tes}		1 c ^{tes}					1 c ^{tes}

- Un assemblage très contrasté
 - Ville de Besançon à la REOM (120 000 hab)
 - 58 communes périphériques (50 000 hab)
 - 48 communes à la REOM,
 - 10 communes à la TEOM

Mode unique = Choix de la Redevance
2 modes d'évaluation du service rendu



Modes d'évaluation du service

	Besançon et « non ménages »	Périphérie
<u>Part fixe</u> de la REOM	Nbre de bacs rattachés au contrat	Nbre de foyers rattachés au contrat
<u>Part variable</u> collecte	Temps de basculement du bac	
<u>Part variable</u> traitement	Volume du bac « gris »	Nbre de personnes au foyer

Quelle convergence des dispositifs ?

Enjeu du mandat 2008-2014



Méthodologie du « projet de mandat »

- Exploiter la « feuille de route » du mandat précédent
- Exploiter une nouvelle « fenêtre de tir »
 - Nécessité d'unifier le mode de financement
 - Fin de vie du four 3 de l'UIOM
 - Obligations et financements issus du Grenelle
- Progressivité d'un cheminement par étapes
 - Cycles « études /décisions /consultations /actions »
 - Prévenir tout risque de surchauffe



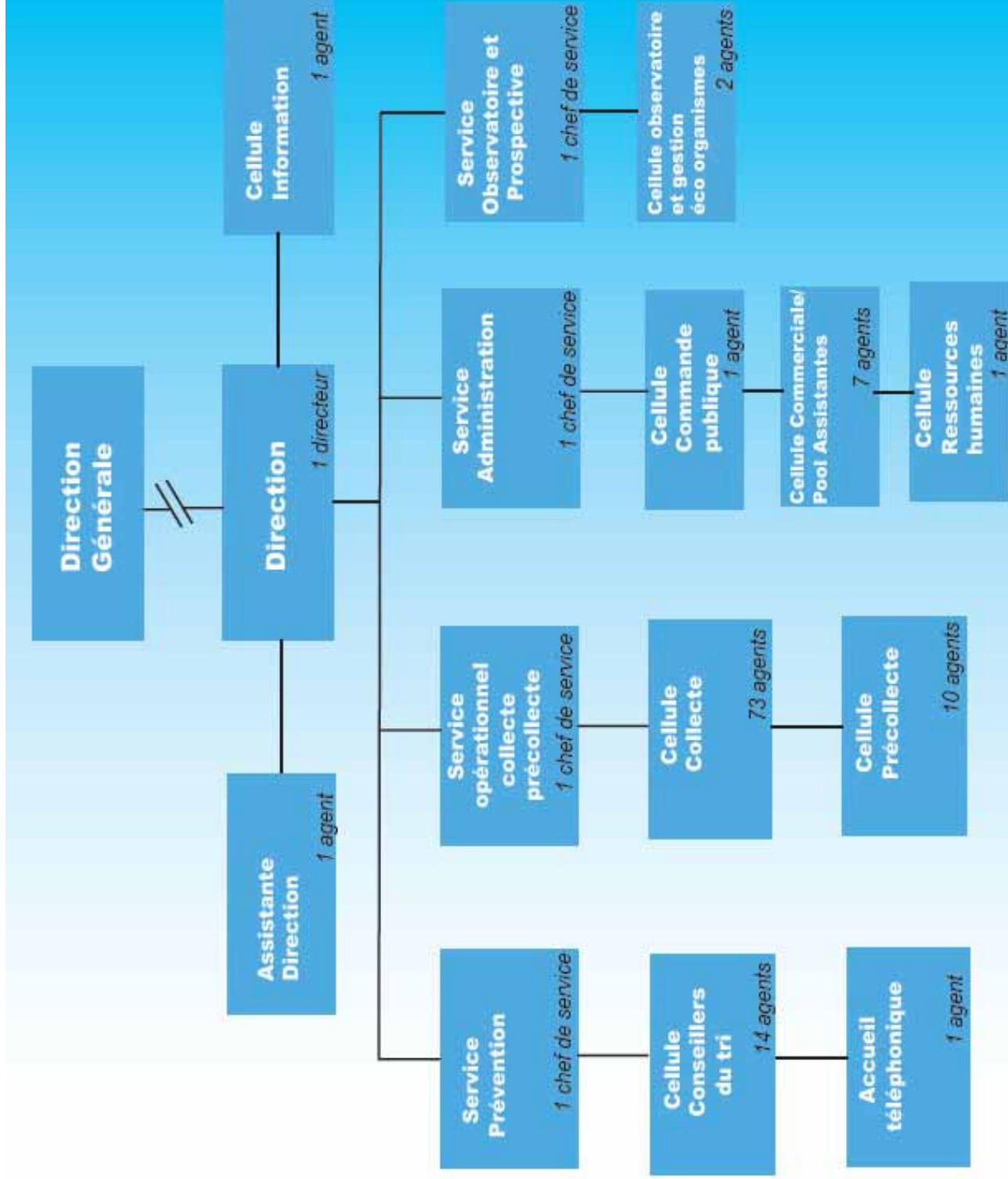
Etapes du projet de mandat

- Approbation du projet de mandat (oct 08)
Axes retenus : harmonisation /optimisation /prévention
 - ↳ Lancement de consultations (AMO, prestations)
 - ↳ Renforcement du personnel de terrain
 - ↳ **Restauration d'un dispositif transitoire (juillet 2010)**
- Choix d'instaurer la RI en 2012 (oct 09)
 - Sollicitation des soutiens de l'Ademe
 - Convergence avec les réflexions du Sybert
- Choix de la pesée dynamique (mars 10)
 - Des objectifs adaptés à la typologie de l'habitat
 - Impact de la pesée dynamique
 - Enjeu de l'habitat collectif





Merci de votre attention !





Dispositif transitoire (juil 10)

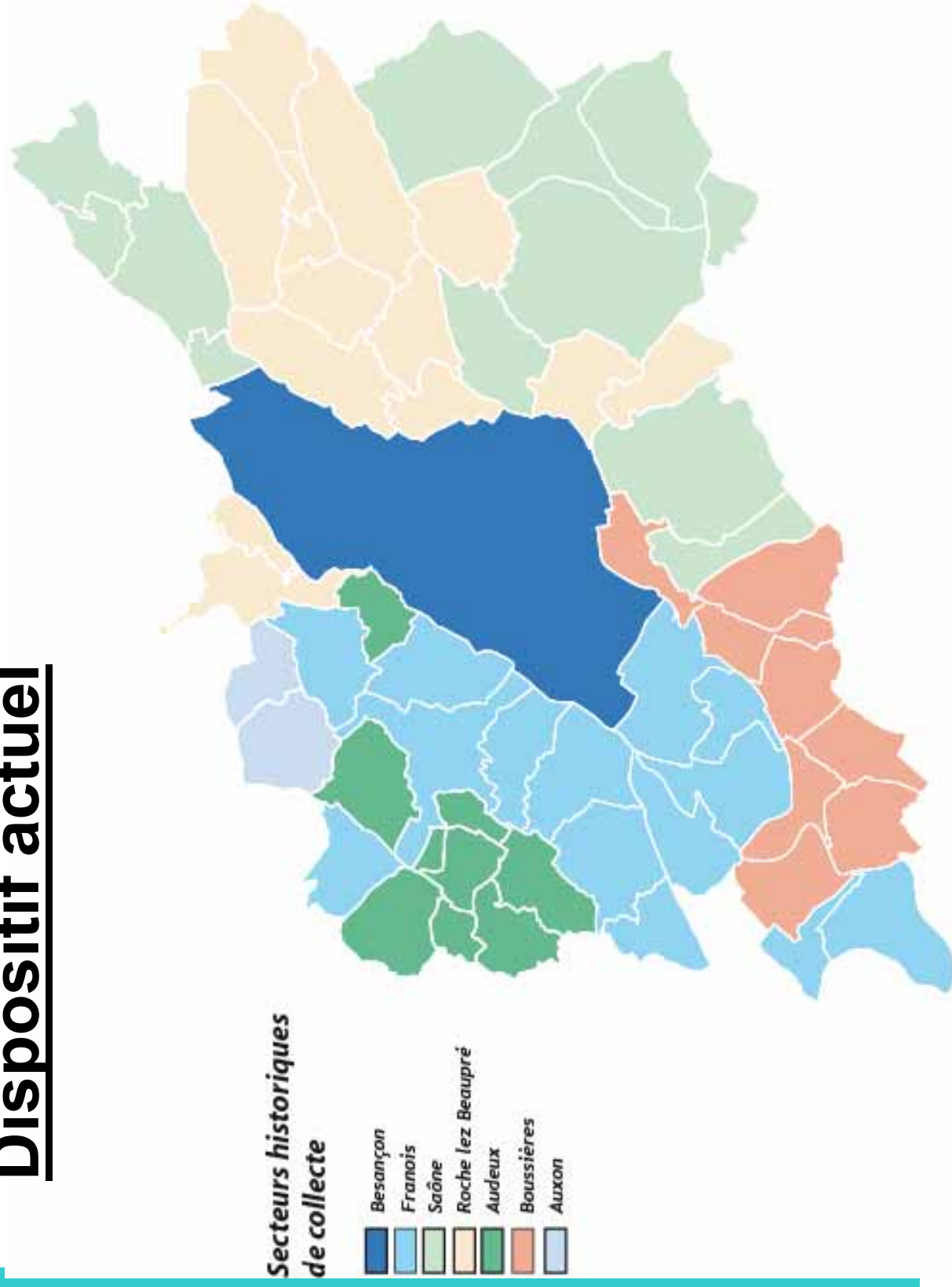
- Evolution du dispositif de collecte 
- Evolution du dispositif de pré-collecte
 - Mise à disposition systématique de bacs « pucés »
 - 58 communes périphériques (juil 10)
 - Ville de Besançon (juil 11)
 - Généralisation d'un « compteur »
- Harmonisation « partielle » du financement 

Transition avec le dispositif historique

Socle opérationnel du nouveau dispositif 

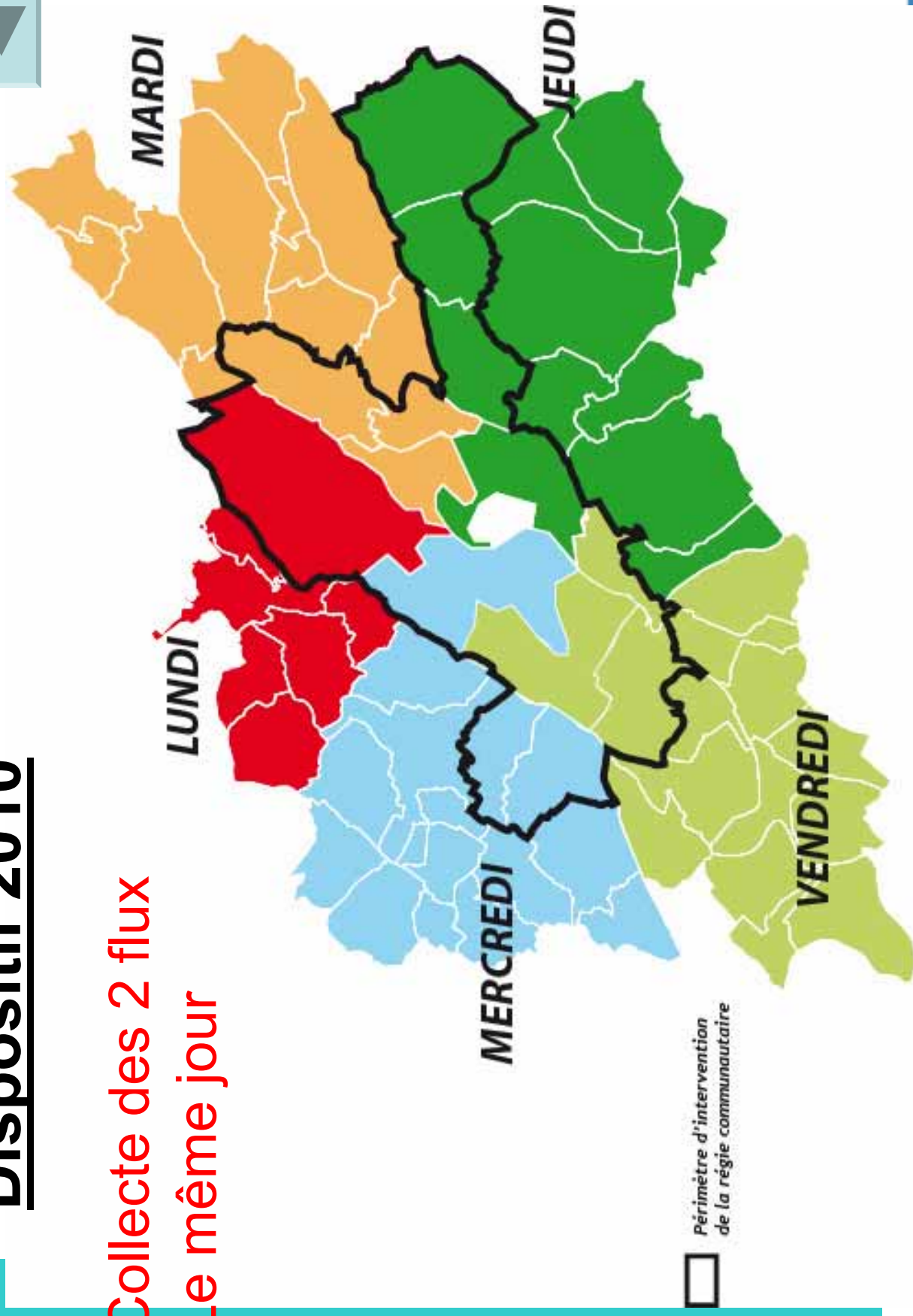


Dispositif actuel



Dispositif 2010

Collecte des 2 flux
Le même jour



Niveaux de service et tarifs

Harmonisation 2009 ->2010

Secteur	Résiduel		Recyclables		Tarifs	
	C2	Bac	C1	Bac	Fixe	Var
Besancon CV				Pav		
Besancon	C1	Bac	C1	Bac		3 pers
Franois	C1		C0.5	Bac	Tarif unique	
Saône	C1		C0.5	Bac		
Auxon	C1		C0.5	Bac		
Boussières	C1		C0.5	Sac Bac		
Audeux	C1		C0.5	Bac		
Roche	C1		C1	0.5 Bac		

Bacs identifiés

Un cheminement parallèle

	<p>Décision du Conseil Communautaire CAGB</p>	<p>Décision du Conseil Syndical SYBERT</p>
2008	<p>Oct 08: Approbation du projet de mandat et décision de recruter une AMO</p>	<p>Dec 08: Décision de lancer l'étude Sybert 2025 sur la « valorisation de la matière organique »</p>
2009	<p>Mars : Démarrage des études AMO</p> <p>Oct 09: Décision d'instaurer la RI en 2012</p> <p>Nov : Colloque ASCOMADE</p>	<p>Juin : Démarrage de l'étude comparative de différents scenarii</p> <p>Nov 09 : Décision d'écarter 2 scenarii</p>
2010	<p>Janv : Comparaison des leviers d'incitation</p> <p>Mars 10 : Choix de la pesée dynamique</p>	<p>Mars 10 : Décision de ne pas construire d'installation de compostage ou de méthanisation</p> <p>Mars10 : décision d'élaborer et signer un Plan Local de Prévention</p>

Choix de la pesée dynamique

- Construction par étapes de la décision
 - Construction politique (colloque, visites)
 - Consolidation technique
- La pesée comme levier dominant fort :
 - Sensibilité continue à l'effort
 - Levier mobilisable dans le logement collectif
 - Lisibilité du poids dans la part variable (40 %)
- Utilisation des autres leviers
 - Volume : composante de la part fixe (50 %)
 - Levée : part variable secondaire (10 %)



Habitat Pavillonnaire

Flux évité par prévention


	Situation 2008	Prévision 2014	variation %	variation tonnes
Total Déchets pris en charge	533 kg/hab	513 kg/hab	-4%	-1 458 t
OMr	171 kg/hab	111 kg/hab	-35%	-4 360 t
CS	75 kg/hab	83 kg/hab	10%	550 t
verre	49 kg/hab	51 kg/hab	5%	170 t
Sous total Collectes	295 kg/hab	245 kg/hab	-17%	-3 640 t
Apports en déchèterie	238 kg/hab	268 kg/hab	13%	2 182 t

Habitat Collectif

Flux évité par prévention

	Situation 2008	Prévision 2014	variation %	variation tonnes
Total Déchets pris en charge	447 kg/hab	442 kg/hab	-1%	-512 t
OMr	267 kg/hab	235 kg/hab	-12%	-3 286 t
CS	51 kg/hab	61 kg/hab	20%	1 024 t
verre	21 kg/hab	32 kg/hab	50%	1 097 t
Sous total Collectes	340 kg/hab	328 kg/hab	-3%	-1 164 t
Apports en déchèterie	107 kg/hab	113 kg/hab	6%	652 t

Impact de la pesée dynamique

- Impact sur le personnel
 - Evolution complète des métiers
 - Besoin d'accompagnement au changement 
- Impact sur le matériel
 - Adaptation de l'ensemble du parc de BOM
 - Homologation par les « poids et mesures »
- **Surcoûts générateurs d'économie**
 - **Evitement de nouvelles installations de traitement !**



Enjeu de l'habitat collectif

	Population	Habitat pavillonnaire	Habitat collectif*
Grand Besançon	175 299	32% 56 095	68% 119 204
SYBERT	224 821	42% 94 424	58% 130 397

* données INSEE pour Habitat collectif : à partir de 2 logements

- **Impact => 3 piliers du développement durable**
 - Environnemental : Potentiel maximal de réduction de déchets résiduels
 - Economique : Contribution forte au non renouvellement du four 3
 - Social : Poids des charges locatives
- **Expérience pilote en France**



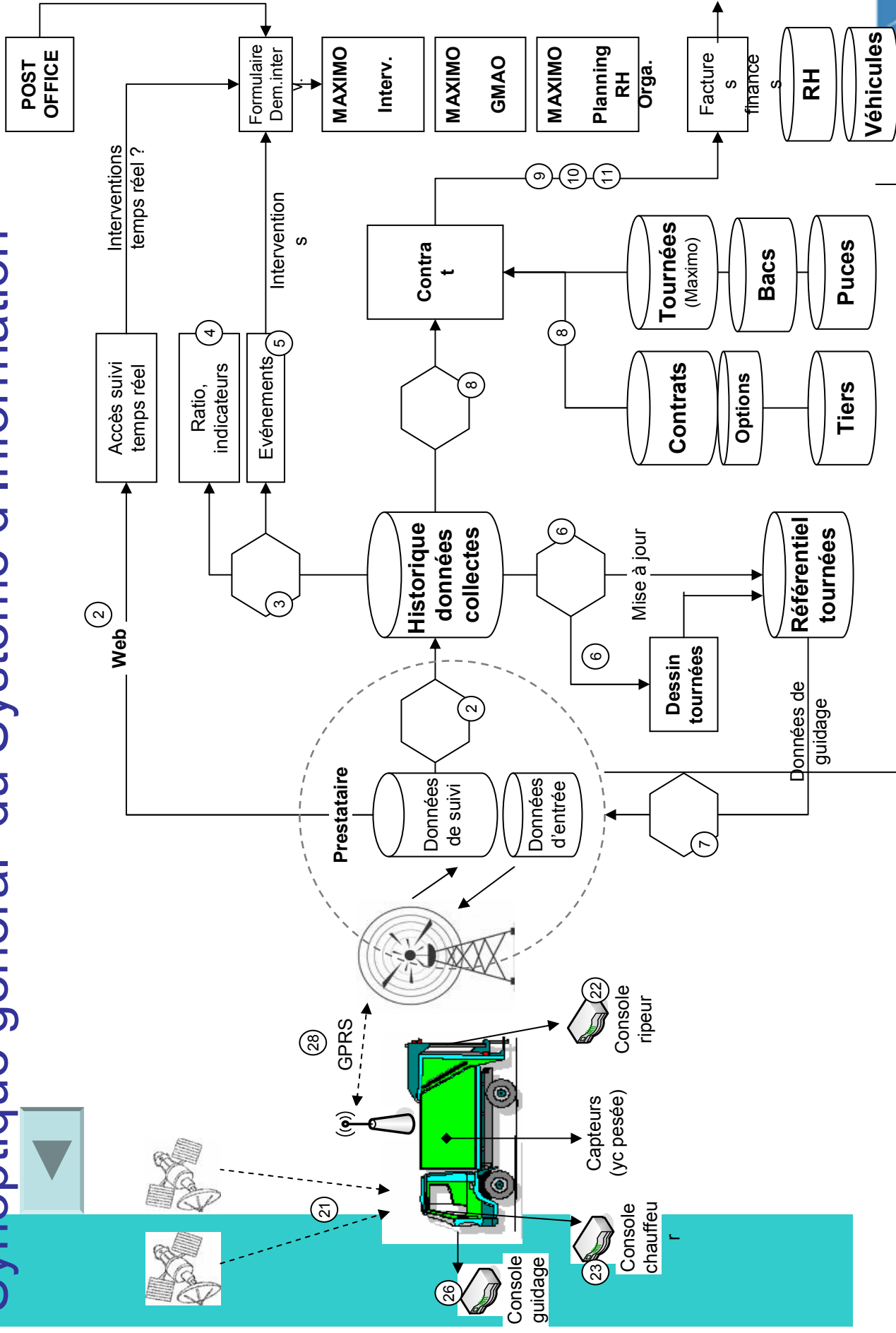
Actions spécifiques



- Offrir des Solutions pour les déchets « lourds »
 - Amélioration du maillage des PAV verre
 - Des solutions pour le compostage collectif
 - Compostage traditionnel en pieds d'immeuble
 - Expérimentation d'un dispositif de compostage accéléré
- Intégrer les spécificités de l'habitat
 - Positionnement du « compteur » à déchet
 - Evolution du service complet et sortie de bacs
 - Outils de communication adapté



Synoptique général du Système d'Information



Fucess-blacklistés